A decorative graphic consisting of a brown ribbon that folds and extends across the top left of the page.

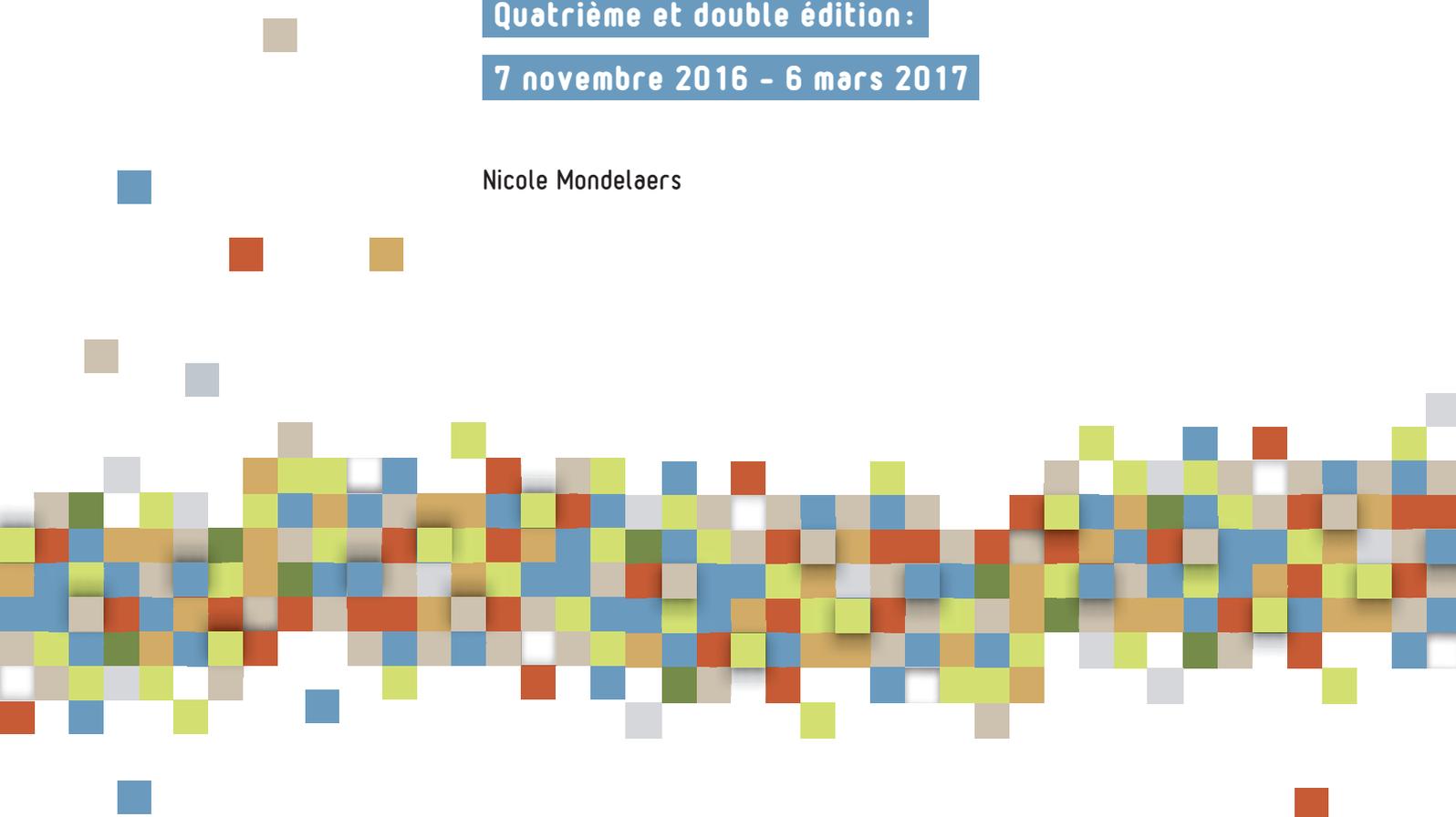
Synthèse

# Dénombrement des personnes sans abri et mal logées en Région de Bruxelles-Capitale

Quatrième et double édition :

7 novembre 2016 - 6 mars 2017

Nicole Mondelaers

A large decorative graphic at the bottom of the page, composed of a grid of small, multi-colored squares in shades of blue, red, yellow, green, and grey, arranged in a pattern that resembles a stylized map or data visualization.

la Strada

Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri  
Steunpunt thuislozenzorg Brussel

*Ce rapport donne un aperçu des résultats des deux dénombrements des personnes sans abri et mal logées dans les 19 communes bruxelloises qui ont eu lieu à des moments bien définis, à savoir le 7 novembre 2016 et le 6 mars 2017 de 23h à minuit.*

*L'objectif est de formuler, sur base de chiffres réalistes, des réponses aux questions récurrentes relatives au nombre de personnes sans abri et mal logées, et d'identifier les besoins et les évolutions. Il s'agit non seulement de totaliser le nombre de personnes qui se trouvent en situation d'absence de logement ou de logement inadapté, mais aussi de porter attention à la diversité des situations précaires, aux liens entre elles et aux tendances qui s'en dégagent.*

*Le dénombrement et ce rapport sont le résultat d'une collaboration avec des services agréés et non-agrégés, des professionnels, des bénévoles et des experts du vécu qui ont veillé à la qualité des données en apportant leur expertise et connaissance à chaque phase du dénombrement. La collaboration ne se limite pas aux travailleurs issus de l'aide aux personnes sans abri mais est renforcée par des intervenants des secteurs de la santé mentale, du handicap, du logement, des CPAS, des communes, des transports en commun, de Bruxelles Environnement et bien d'autres acteurs.*

# 1. Méthodologie

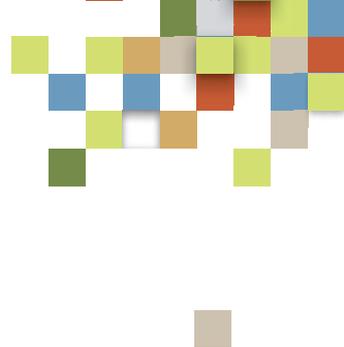
Pour ce dénombrement, la Strada s'appuie sur la typologie ETHOS (European Typology on Homelessness and Housing Exclusion) de la FEANTSA (Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri). Cette typologie tend vers une compréhension globale du sans-abrisme et reprend non seulement les situations de vie en rue mais aussi toutes les autres situations de sans-abrisme et d'exclusion liées au logement. Elle établit une distinction entre les personnes sans abri (en rue et en hébergement d'urgence), mal logées (hébergées en maisons d'accueil), en logement précaire (sans bail ou qui séjournent dans leur famille ou chez des amis) et en logement inadéquat (structures d'accueil alternatives, non reconnues et logements comme des squats et des occupations négociées). Les dénombrements bruxellois présentent donc des données relatives aux situations de vie de 8 des 13 catégories opérationnelles de la typologie ETHOS.

Le Centre d'appui a développé trois méthodes pour récolter trois types de données à l'échelle de la Région bruxelloise :

- ▶ le nombre de personnes résidant dans des structures d'hébergement reconnues ou non et dans des formes alternatives de logement ;
- ▶ le nombre de personnes qui passent la nuit dans les espaces publics ;
- ▶ des données complémentaires et un contrôle des données récoltées grâce à des interviews d'experts du vécu et des utilisateurs de services d'accueil de jour.

La Strada a compté sur l'expertise et la collaboration de toutes les organisations, services et volontaires mentionnés ci-dessus pour :

- ▶ l'identification des lieux précis où les personnes sans abri passent la nuit. La Strada les cartographie et délimite les zones du dénombrement ;
- ▶ la participation au dénombrement. Pour couvrir les 19 communes bruxelloises, nous devons pouvoir compter sur un minimum de 180 bénévoles ;
- ▶ la communication du nombre de personnes qui font appel à l'offre de services résidentiels et de logements accompagnés (aide aux personnes sans abri et aux migrants) ;
- ▶ la réalisation d'un questionnaire 15 jours avant le dénombrement et le lendemain de celui-ci afin de recueillir des informations au sujet du sans-abrisme caché ; notamment des personnes en logement précaire (famille ou amis) ou en logement inadéquat (insalubre ou inhabitable), et de disposer d'un contrôle des résultats ;
- ▶ la validation des résultats du dénombrement et l'analyse des données recueillies.



## 2. Résultats du dénombrement du 7 novembre 2016

Pendant la nuit du dénombrement du 7 novembre 2016, un total de 3386 personnes ont été dénombrées, ce sont donc 783 personnes de plus par rapport aux résultats du dénombrement de 2014, ce qui représente une augmentation de 30%. L'augmentation de 72% (de 412 à 707) des personnes passant la nuit dans l'espace public est alarmante. Elle signifie concrètement qu'1 personne dénombrée sur 5 passe la nuit sous des porches ou dans des parcs, dans les stations de la STIB ou les gares mais aussi de plus en plus dans des constructions temporaires comme des tentes et des baraques réparties sur les communes bruxelloises. Suite aux mesures très strictes de sécurité dans les gares et le centre ville entrées en vigueur depuis les attentats terroristes de Paris et de Bruxelles et aux actions répétées contre les nuisances, les personnes sans abri cherchent d'autres lieux où elles peuvent éviter les contrôles et/ou les aides. Elles y trouvent en outre davantage de possibilités pour occuper ou créer un refuge plus ou moins protégé.

Ce qui est tout aussi frappant, c'est que de plus en plus de personnes ne peuvent accéder à des structures agréées à cause de leur statut de séjour, leur sexe, leurs problématiques complexes ou cumulées. Elles sont contraintes (p.ex. par leur statut de séjour) ou ont une préférence (p.ex. les «Zorgmijders» [personnes qui évitent ou refusent les aides et les accompagnements suite à de précédents échecs, à une méconnaissance du secteur ou parce qu'ils ne savent tout simplement pas qu'ils y ont droit]) pour des pistes alternatives comme les structures d'accueil non reconnues ou celles de communautés religieuses, les squats et les occupations négociées. 1339 personnes, soit 39,5% du nombre des personnes dénombrées le 7 novembre 2016, ont trouvé refuge dans l'une de ces structures d'hébergement alternatives ou type de logement. Cette part est comparable au nombre de personnes accueillies dans les structures agréées (maisons d'accueil et accueil d'urgence et de crise) du secteur de l'aide aux personnes sans abri et mal logées (39%).

Le dénombrement du 7 novembre 2016 est la quatrième édition du dénombrement bruxellois des personnes sans abri et mal logées (2008, 2010, 2014) organisé à un moment similaire et selon la même méthodologie et avec les mêmes partenaires. Les résultats peuvent donc être comparés, les évolutions confirmées et les tendances identifiées.

Nous pouvons ainsi constater que le nombre total de personnes dénombrées en situation de sans-abrisme, de mal-logement et en logement inadéquat a quasiment doublé (+96%) en 8 ans. Il faut également remarquer que cette augmentation s'accélère de plus en plus. Les faits les plus marquants sont l'augmentation de 163% du nombre de personnes dénombrées dans l'espace public et le plus que doublement (103%) du nombre de personnes dans l'accueil d'urgence et de crise. Cette énorme augmentation est principalement due à l'augmentation des places structurelles dans l'accueil d'urgence du Samusocial. Un autre signe clair du rôle important de l'offre est l'augmentation limitée (8,8%) du nombre de personnes résidant en maison d'accueil. La capacité des maisons d'accueil est d'ailleurs restée quasi inchangée depuis 2008. Seule 1 personne dénombrée sur 4 (25%) était accueillie dans l'une des maisons d'accueil agréées lors du dénombrement de 2016. En 2008, ce taux était de 45%, presque la moitié.

Comme lors des précédentes éditions nous constatons que les hommes constituent indubitablement la majorité des personnes dénombrées tant au total que dans chaque catégorie. La différence est la plus marquée dans l'espace public : 423 hommes pour 50 femmes et 24 enfants. Pour 210 personnes dénombrées dans l'espace public (soit presque 30%), nous n'avons pas pu déterminer avec certitude s'il s'agissait d'hommes ou de femmes. Les femmes avec ou sans enfants sont prioritaires au sein des services agréés, tant dans les maisons d'accueil que dans les centres d'accueil de crise ou d'urgence. L'occupation d'un immeuble vide reste la seule solution pour un nombre d'hommes (isolés) de plus en plus grand, qui sont exclus d'autres dispositifs car non prioritaires.

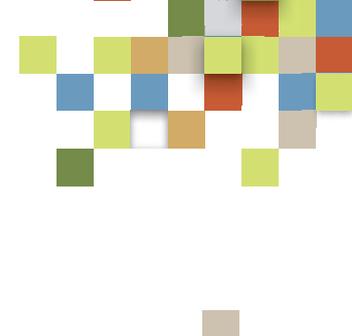
Le nombre de personnes enregistrées par les services d'accompagnement au logement, dont le Housing First, pendant la nuit du dénombrement, n'est pas inclus dans le chiffre global du dénombrement. La Strada suit ainsi la vision de la FEANTSA qui, dans sa typologie ETHOS, se réfère à ce groupe en tant qu'anciens sans-abri. Étant donné que l'accompagnement joue vraiment un rôle important lors de l'intégration et le maintien en logement, et qu'il évite ainsi que des personnes restent à la rue ou y retournent, nous considérons qu'il est très important de récolter des données pour cette catégorie et de les analyser en tant que données complémentaires lors du dénombrement des personnes sans abri et mal logées.

Les résultats des pré- et post-enquêtes sont également considérés comme des données complémentaires et en aucun cas comme des données statistiques. L'échantillon utilisé (172 pré-enquêtes et 128 post-enquêtes) est une illustration des différentes situations de vie précaires et des stratégies de survie des répondants. Une constatation importante montre qu'une allocation de la sécurité sociale ou de l'assistance sociale n'offre pas une protection sociale suffisante contre le sans-abrisme, le mal-logement et le logement inadéquat.

### 3. Résultats du dénombrement du 6 mars 2017

Le dénombrement de mars 2017 est le premier dénombrement organisé pendant l'hiver. Durant l'ouverture maximale du dispositif hivernal, il y a jusque 1350 places supplémentaires dans l'accueil d'urgence et donc un apport qui fait plus que doubler la capacité des places d'accueil reconnues. Une comparaison avec les résultats du dénombrement du 7 novembre 2016 est intéressante afin de mieux évaluer les impacts de cette aide humanitaire complémentaire temporaire sur le nombre et les différentes situations de vie des personnes dénombrées.

Pendant la nuit du dénombrement du 6 mars 2017, un total de 4094 personnes ont été dénombrées, ce sont donc 708 personnes de plus que lors du dénombrement de novembre 2016. Malgré le plan hivernal, qui prévoit des places en suffisance pour chaque personne sans abri qui souhaite être hébergée la nuit de manière gratuite et inconditionnelle, et donc sans tenir compte de sa situation administrative, 511 personnes (12,5% ou 1 sur 8) ont été dénombrées dans l'espace public. En comparant ces résultats avec ceux du dénombrement précédent l'hiver, nous ne constatons qu'un léger recul du nombre de personnes dans l'espace public et dans les squats. Il est probable qu'un certain nombre d'utilisateurs du dispositif hivernal se trouvent avant l'ouverture de celui-ci, chez des amis ou la famille ou dans d'autres situations



de sans-abrisme caché, d'autres viennent d'ailleurs (Flandre, Wallonie, étranger), attirés par les places disponibles ou orientés par des communes et des villes qui préfèrent ne pas (ne plus) investir dans l'accueil de ces personnes.

Les places du dispositif hivernal peuvent jouer un double rôle dans les décisions d'un bourgmestre et/ou d'un propriétaire de fermer un squat ou de procéder à une expulsion. Chaque année, des squats sont fermés juste avant l'ouverture du dispositif hivernal ou pendant celui-ci. Certaines fermetures sont divulguées par les médias, d'autres sont effectuées en toute discrétion. D'autres occupations sont, par contre, tolérées pendant de courtes périodes en hiver et évacuées dès le moment où l'on annonce la suppression du dispositif hivernal.

Presque 36% des personnes dénombrées (1452 personnes) séjournent durant la nuit du dénombrement dans l'accueil de crise et d'urgence structurel (11%) ou dans le dispositif hivernal (25%). Conjointement à la capacité inchangée des maisons d'accueil (21%) le plan hivernal permet aux structures agréées d'accueillir 57% des personnes dénombrées. Les 31% restants (1256 personnes) se retrouvent dans les différentes formes de logement inadéquat.

Le glissement explicite des sans-abri du centre de Bruxelles-Ville vers le restant du Pentagone et surtout vers les autres communes bruxelloises hors du Pentagone, constaté lors du dénombrement de novembre 2016, est confirmé par ce dénombrement hivernal. Malgré des interventions policières répétées et des rappels afin d'utiliser l'accueil d'urgence (élargi), le nombre de personnes dénombrées dans et autour des grandes gares diminue fort peu.

Pendant la période hivernale, les femmes et les enfants sont également prioritaires dans les services agréés, tant dans les maisons d'accueil que dans l'accueil de crise et d'urgence structurel. L'accueil hivernal permet de fournir provisoirement un accueil spécifique pour les hommes seuls avec comme conséquence une augmentation de 537% (de 148 à 943) des hommes accueillis.

Pour le dénombrement de mars 2017 le formulaire de recueil de données relatif aux services d'accompagnement au logement, Housing First compris, a été adapté et affiné avec des données concernant les situations de vie des personnes accompagnées. L'importance de la collaboration avec les Agences Immobilières Sociales afin de trouver un logement correct et abordable est frappante.

Lors de l'enregistrement des pré- et post-enquêtes du précédent dénombrement, beaucoup de répondants ont spontanément fourni des informations sur les raisons de l'utilisation ou non, des services existants. Étant donné que de plus en plus de personnes sont dénombrées en dehors du secteur agréé de l'aide aux personnes sans abri, il nous a semblé opportun d'intégrer une question à ce sujet au formulaire d'enquêtes. Les motifs de non utilisation des services agréés les plus souvent cités sont l'agression, le vol, trop de bruit et de monde, suivis par le manque de sécurité et d'intimité.

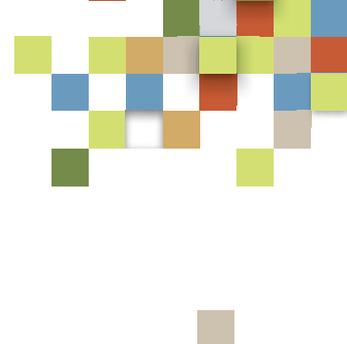
## 4. Extension des données

Avec le dénombrement bruxellois des personnes sans abri et mal logées, la Strada souhaite principalement faire apparaître le nombre de personnes qui doivent survivre dans des situations précaires, en particulier les personnes qui sont sans abri, qui ne disposent que d'un abri temporaire ou d'un logement précaire ou inadéquat. Ainsi, nous ne mettons pas l'accent sur les profils, mais sur le nombre de personnes concernées, et sur l'évolution de ce nombre depuis le premier dénombrement de 2008.

Nous avons constaté avec le secteur que les droits sociaux des migrants et plus encore de ceux qui ne disposent pas d'un séjour légal, sont sous pression. Pour ces personnes mais aussi pour les travailleurs sociaux, il est extrêmement difficile de trouver des solutions dans le cadre des droits limités liés à leur statut de séjour. Les CPAS se voient également attribuer de plus en plus de tâches par les autorités fédérales, comme l'accueil individuel des demandeurs d'asile dont la demande a été déclarée recevable et l'aide à la recherche d'un logement pour les réfugiés reconnus. De plus les CPAS ont surtout un rôle central dans la reconnaissance des droits sociaux qui doivent permettre à chacun d'avoir une vie conforme à la dignité humaine. L'attribution d'une adresse de référence constitue d'ailleurs un premier pas pour bon nombre de personnes sans abri.

Pour cette quatrième et double édition du dénombrement bruxellois des personnes sans abri et mal logées, nous avons pour la première fois associé tous les CPAS afin d'obtenir des données concernant le nombre d'adresses de référence, de personnes en hébergement temporaire et dans les initiatives locales d'accueil (ILA). Les structures d'hébergement pour demandeurs d'asile et migrants (catégorie ETHOS 5) ont également été contactées afin de pouvoir avoir une image de leur offre et du nombre de leurs usagers. Cet exercice n'a pas été évident. Malgré des contacts répétés, nous n'avons pas pu obtenir un aperçu global de la capacité agréée et de l'occupation des structures d'accueil individuelles et collectives durant la nuit des dénombrements. De plus, c'est une idée erronée de limiter la problématique des migrants sans abri et mal logés aux demandeurs d'asile et aux primo-arrivants et de faire fi du groupe majoritairement invisible des personnes sans titre de séjour légal. Ce groupe, dont la taille est supposée importante, reste en grande partie absent des statistiques officielles mais se retrouve dans les différentes situations d'extrême précarité qui font partie du dénombrement.

Malgré le soutien de Brulocalis, la Fédération des CPAS bruxellois, seule la moitié des CPAS ont fourni des données à la Strada, dont 7 CPAS pour les deux dénombrements et 5 pour un seul. Malgré le caractère incomplet des données, nous pouvons constater que ce sont surtout des hommes qui demandent et obtiennent l'adresse de référence auprès du CPAS. Cela correspond aux résultats des dénombrements successifs. Ce sont surtout des hommes qui ne peuvent accéder à des structures d'accueil agréées et qui, par nécessité, restent dans l'espace public, l'accueil d'urgence (pendant le dispositif hivernal), les squats ou les occupations négociées. Le nombre d'adresses de référence par CPAS est très variable. L'un peut enregistrer moins de dix adresses, un autre plus de 400. De même, en ce qui concerne l'offre d'accueil et de logements temporaires, il existe de grandes différences entre les CPAS bruxellois. Tous les CPAS ne peuvent mettre des logements propres à disposition des personnes vulnérables qui en ont un besoin urgent.



## 5. Pour conclure

Tout comme les autres éditions du dénombrement bruxellois des personnes sans abri et mal logées, le présent dénombrement connaît aussi ses limites. Il s'agit d'une photographie ponctuelle qui donne donc un aperçu de la situation à un moment donné. Des conditions climatiques changeantes ou des événements peuvent avoir un impact sur les résultats du dénombrement. Lors des dénombrements du 7 novembre 2016 et du 6 mars 2017, les mesures prises dans le cadre du niveau d'alerte terroriste fixé à 3 par l'OCAM ont certainement joué un rôle.

Nous voulons enfin mettre l'accent sur le fait que les chiffres qui sont présentés dans ce rapport sont en réalité sous-estimés. Malgré une bonne collaboration avec tous les partenaires impliqués, il reste très difficile de recueillir des données sur certains aspects moins visibles, voir invisibles, le 'sans-abrisme caché'; comme les données relatives aux personnes vivant momentanément chez des amis ou dans la famille, dans des greniers, des caves, des garages ou des voitures, ainsi que dans des camps (de tentes) de plus en plus nombreux et qui ne sont pas ou difficilement accessibles aux volontaires du dénombrement.

# la Strada

Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri  
Steunpunt thuislozenzorg Brussel

### Éditeur responsable

Yahyâ Hachem Samii – La Strada asbl – Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri  
Rue de l'Association 15 - 1000 Bruxelles – T: 02/880.86.89 | [www.lastrada.brussels](http://www.lastrada.brussels)

Le rapport et les synthèses sont disponibles sur le site Internet de la Strada :  
<http://www.lastrada.brussels/portail/fr/observatoire/denombrement>  
Deze samenvatting is beschikbaar in het Nederlands.

Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source de la façon suivante :  
*« Dénombrement des personnes sans abri et mal logées en Région de Bruxelles-Capitale – novembre 2016 / mars 2017 – Centre d'appui du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri la Strada »*

Pour plus d'informations, contactez le Centre d'appui : T: 02/880.86.89 | [denombrement@lastrada.brussels](mailto:denombrement@lastrada.brussels)

Bruxelles, septembre 2017



Avec le soutien de COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE